

Lapeyrouse



*informations
municipales*



Un château
dans la
verdure



La Fête
Nautique



La douceur
d'un
paysage

LAPEYROUSE

1997

Population : 575 hab

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY DE DOME

63

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente
Interdites

Rédaction-Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

Tél : 04 73 52 00 79

Fax : 04 73 52 03 89

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Une nouvelle fois, votre maire a le plaisir comme chaque fin d'année de vous présenter avec le Conseil Municipal le compte rendu détaillé de la gestion communale.

Depuis 1978, il en est ainsi et ceux d'entre vous qui ont conservé la série ininterrompue de bulletins municipaux peuvent retracer la vie Lapeyrousienne de ces vingt dernières années.

Que d'évolution et de changement, certains auraient difficulté à reconnaître les routes, chemins et parcellaires anciens, sans parler de notre bourg, avec sa place de l'Eglise rénovée et à son entrée un stade verdoyant parfaitement intégré à proximité de l'école publique, où chaque enfant acquiert les bases du savoir et l'apprentissage de sa vie de citoyen.

Le centre d'accueil et de loisirs de la Loge, avec son plan d'eau, son camping 4 étoiles, ses chalets, ses tennis, développe de nouvelles activités touristiques bienvenues dans le monde rural.

Votre municipalité est fière d'avoir construit et aménagé des locaux pour la création du Multiple Rural.

Le choix de nos gestionnaires est heureux et le succès au rendez-vous.

Le Bruges ne vivra que par vous, soyez nombreux à bénéficier de son magasin alimentaire et multi-services de proximité et d'un restaurant de qualité.

Nos jeunes doivent retrouver espoir : un plan ambitieux « d'emplois jeunes » vient d'être adopté à l'Assemblée Nationale ; 350 000 d'entre eux vont trouver un travail à plein temps, de longue durée, avant que le secteur marchand à son tour offre 350 000 autres possibilités d'embauche.

Les basses retraites de certains agriculteurs et de leur conjoint souvent inférieures à 1 500 francs par mois verront une augmentation de 30% en 1998.

La Solidarité ne doit plus être un vain mot et la justice sociale doit ouvrir grandes les portes à tous les exclus, sans emploi, aux innombrables abandonnés par une société d'économie libérale qui les laisse au bord de la route. On sait produire, on ne sait pas partager.

C'est le message que nos concitoyens ont voulu donner au mois de juin dernier.

Respectons les engagements pris et alors une nouvelle confiance, une nouvelle espérance seront naturellement au rendez-vous à l'aube du XXIème siècle.

Votre Maire vous souhaite une bonne et heureuse année 1998.

Jean MICHEL
Député Maire



DU COTE DE L'ECOLE...

Le RPI accueille cette année 69 élèves dont 9 originaires de BUXIERES.



↑ 21 élèves de 2 à 4 ans avec Suzanne GAUVIN et Bénédicte MERCIER
(remplaçante de Claire DESMOLLES)

↓ 17 élèves de grande section et cours préparatoire avec Maryline GASSE
(remplaçante de Martine CLEMENT)





↑ 15 élèves du cours élémentaire avec Pascale DUBOISSET

A BUXIERES, c'est Mademoiselle Sylvie DUBRULE qui encadre le cours moyen (16 élèves) en remplacement de Madame Béatrice DE SWARTE en poste à PERPIGNAN.

Un programme commun, des stratégies différentes pour la réussite de tous. Ainsi, chaque école élabore son projet. Le nôtre est l'éducation à l'environnement et la citoyenneté par le biais de la communication.

En effet, le droit à l'expression est un droit fondamental et l'école est là pour apprendre à l'exercer. Son objectif est de former des futurs citoyens capables de proposer, discuter, décider et agir.

- Nous avons voulu planter des arbres ?
A nous de les entretenir !
- Nous avons proposé la formule d'un abonnement à notre journal « Le Petit Bavard ». Nous nous sommes engagés à 5 parutions par année scolaire.
Il faut s'y tenir !
- Nous avons décidé d'éditer une brochure touristique de LAPEYROUSE et de créer un circuit de découvertes.
Ils devront être prêts pour Juin 1999 !

Ainsi, par des applications concrètes :

- Prendre conscience d'appartenir à une cité et s'y engager.
- Comprendre la nécessité de règles et de dialogue pour bien vivre ensemble.
- Comprendre que chaque droit engendre un devoir.
- Etablir des contrats et tout mettre en œuvre pour les réussir.

Nous sommes passés progressivement de l'instruction civique à l'éducation à la citoyenneté car le monde dans lequel nous vivons et les enfants dont nous avons la charge ne sont plus tout à fait les mêmes



Tous ensemble, nous avons écrit un règlement de cantine.
Pour bien vivre, il faut établir des règles et les respecter



Apprendre les règles du savoir-vivre en fêtant un anniversaire par exemple...

S'interroger sur l'avenir de notre planète



Exposition sur les déchets à SAINT-ELOY-LES-MINES

S'exprimer devant un public.



Spectacle des écoles

Apprendre dans un environnement différent



Classe de découverte à SAINT-GERVAIS près de Chamonix



Enquête lors de travaux devant l'école



Pour s'enrichir intellectuellement, il faut savoir écouter les autres,
les questionner et faire des comparaisons.



Les GS/CP ont correspondu avec
une classe de HERISSON

Visite de l'imprimerie DUCROS le 31/01/1997



Pour apprendre et comprendre, il faut être curieux et aller
chercher l'information là où elle se trouve

Extrait du Petit Bavard de Janvier-Mars 97. LE MULTIPLE DE LAPEYROUSE (CE)

Nous sommes allés visiter le multiple de LAPEYROUSE le 31 janvier.

Nous avons été très bien accueillis par Valérie et Michel.

Valérie nous a présenté les coins plantes, primeurs, produits frais, épicerie et produits d'entretien.

Nous avons vu des légumes que nous ne connaissions pas (navet, avocat), des plantes (jasmin, cyclamen, croton) et de jolis bouquets.

Dans le rayon produits frais, on peut trouver des laitages, des œufs et de la charcuterie.

A l'épicerie, on peut acheter des gâteaux, de la confiture, de la farine, etc... Et dans un recoin, les éponges, l'essuie-tout, les brosses... sont regroupés avec d'autres produits d'entretien.

Le cuisinier nous a montré la cuisine et les objets qu'il utilise pour préparer les repas : friteuse, four, hotte aspirante, lave-vaisselle, micro-ondes.

Nous avons vu où il faisait la « plonge » c'est à dire où il lave la vaisselle sale.

Nous avons été très étonnés devant tous les couteaux et les petits instruments tel que l'économe pour éplucher les légumes mais aussi la superbe batterie de cuisine (casseroles, plats...).

Ensuite, il nous a conduits vers la salle de restaurant où les tables avaient été dressées pour le soir.

Nous avons continué notre visite par le point-service (téléphone, télécopieur, photocopieur) et le coin pêche. Puis, Michel nous a présenté le bar. Ce qui nous a le plus étonné, c'est l'appareil à faire les glaçons.

Après, nous sommes descendus au sous-sol où nous avons vu la salle de jeux avec un baby-foot, un flipper et un jeu électronique.

C'est au sous-sol que nous pouvons savoir que cette maison appartenait avant à un boulanger. En effet, un superbe four à pain a été conservé. Michel nous a promis de nous appeler quand il le ferait fonctionner. Ce jour là, on essaiera de faire du pain.

Savoir saisir l'opportunité pour apprendre
en se faisant plaisir, sans en avoir conscience.

CONTE DE FEE POUR NOS 22 CP - CE1 - CE 2

C'est le vendredi 17 mars, au moment où chacun notait ses devoirs pour le lendemain, que la grande nouvelle tombait : tous les élèves de CP et CE allaient partir en avion, pour deux jours à Euro-Disney et cela gratuitement !

« Mais pourquoi nous ? s'exclamèrent-ils ?

Une dose de hasard, une autre de chance et une maxime qui se vérifiait : « un bienfait n'est jamais perdu ».

Voilà déjà deux ans, notre école organisait, en liaison avec le Comité des Fêtes et le Secours Populaire, une opération intitulée « Des Jouets pour Tous », chacun se donna la peine de chercher des jouets afin de les offrir à des enfants plus défavorisés qu'eux.

Que d'émotion dans chaque regard ! Que de crainte que le voyage ne se réalise pas ! Mais les 22 promus partirent vendredi 11 avril, débordant d'impatience devant l'école, puis au comble de l'excitation à l'aéroport d'Aulnat.

Dans l'avion, pas un malade mais des grands yeux écarquillés afin de voir la terre s'éloigner par le hublot.

A peine descendus à Orly, ils étaient d'attaque pour la deuxième aventure : deux jours dans le complexe d'Euro-Disney, avec leur chambre d'hôtel et évoluant au milieu de Blanche-Neige, Minny et bien d'autres encore...

Enfin, samedi soir, ce fut le retour à Lapeyrouse via Orly et Aulnat.

Dernière image de rêve vue d'avion : Paris scintillant de lumière.

Tous ont remercié les partenaires de ce conte de fée et particulièrement l'antenne du Secours Populaire de Saint-Eloy-Les-Mines qui le leur a proposé.



SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1997

SUBVENTIONS DEPARTEMENT

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| • Championnat Jet-Ski | 2 500 F |
| • Aide aux petits investissements | 6 600 F |

SUBVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- | | |
|------------------------------|----------|
| • Prestation Service Enfance | 78 100 F |
|------------------------------|----------|

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1997

- | | |
|------------------------------|----------|
| • Cantine Scolaire | 50 000 F |
| • Coopérative Scolaire | 10 500 F |
| • Association de Gestion | 2 000 F |
| • Union Sportive | 8 000 F |
| • Fanfare | 2 500 F |
| • Spectacle (Foyer Laïc) | 2 000 F |
| • Comité des Fêtes | 2 000 F |
| • Comité des Fêtes (jet-ski) | 2 500 F |
| • Club 3 ^{ème} Age | 2 000 F |
| • Foyer Laïc | 2 000 F |
| • Lapeyrouse-Animation | 2 000 F |
| • La Clé des Champs | 2 000 F |
| • La Clé des Champs (CAF) | 70 927 F |
| • Lutte contre le Cancer | 1 100 F |
| • Société de Chasse | 1 000 F |
| • CATM - PG | 2 000 F |
| • Œuvre des Pupilles | 1 000 F |

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	DEPARTEMENT	COMMUNE SYNDICAT	REGION	TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE D'HABITATION	351 730	108 354	191 907	31 917	1279	18 273
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	702 353	170 430	430 532	47 461	1 904	52 026
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	870 949	3 420	610 674	1 094	93	255 668
TAXE PROFESSIONNELLE	513 521	127 937	279 590	40 734	1 408	63 852
TOTAL	2 438 553	410 141	1 512 703	121 206	4 684	389 819

Les taxes annexes comprennent, outre les frais de gestion de la fiscalité directe locale :

- pour le non bâti, la taxe pour la Chambre d'Agriculture et celle perçue pour le Budget Annexe des Prestations Sociales Agricoles,
- pour la taxe professionnelle, les montants perçus pour la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- pour la taxe d'habitation, le prélèvement sur bases élevées.

La masse globale des impôts prélevés sur la commune s'est élevée à la somme de 2 438 553 F, un montant nettement inférieur à celui prélevé en 1994 (2 567 040 F) et légèrement supérieur à celui de 1996 de 2 430 100 F. Il s'agit d'une légère augmentation en volume due exclusivement à la progression de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il n'y a donc point d'augmentation nominale des impôts au vu des constructions nouvelles intervenues. L'augmentation en volume est en définitive de 1 % donc moitié de l'inflation.

En ce qui concerne la part communale, on assiste à une baisse des sommes prélevées au titre de la taxe d'habitation (-4 904 F), hausse de la taxe sur les propriétés bâties au vu des constructions nouvelles (4 chalets + maison soit + 19 972 F), une stabilité sur la taxe sur les propriétés non bâties, une légère hausse de la taxe professionnelle (+ 2 754 F).

La modération fiscale concerne également les parts départementale et régionale qui sont quasi stables.

Il y a une progression des taxes annexes qui comprennent notamment la taxe pour la Chambre d'Agriculture et celle perçue pour le budget annexe des prestations sociales agricoles. Elles représentent tout de même près de 390 000 F soit un montant équivalent au prélèvement du Département et plus du quart du prélèvement communal.

En définitive, l'année 1997, comme les années précédentes, se caractérise par une très grande modération de l'augmentation de la fiscalité locale : 1 %.

Il convient également de noter que l'endettement de la commune diminuera très fortement dans les prochaines années du fait de l'arrivée à échéance de nombreux emprunts contractés pour l'exécution des travaux connexes au remembrement, la voirie communale et le tout à l'égout.

LE BUDGET

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, voirie...)	316 100	8.53 %
SERVICES EXTERIEURS (loyers, entretien de bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	245 000	6.61 %
AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publicité, transport, timbres, téléphone, impôts ...)	170 373	4.59 %
FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, CES, intervenants, MNS, gestionnaires camping... charges sociales...)	669 000	18.05 %
AUTRES CHARGES (indemnités élus, aide sociale, service incendie, frais SICTOM, CES, SMADC, EPF-SMAF... subventions)	775 440.90	20.92 %
CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES	573 800	15.48 %
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	957 291	25.82 %

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
Immobilisations incorporelles	90 740	3.60 %
Immobilisations corporelles (plantations d'arbres, acquisition ordinateur, auto, camion, enrouleur, rideaux, vaisselle)	814 753	32.28 %
Immobilisations en cours (travaux bâtiments, Multiple, voirie, plateau sportif)	761 939	30.19 %
Emprunts	851 947	33.76 %
Remboursement EPF-SMAF	4 400	0.17 %

LE BUDGET

RECETTES

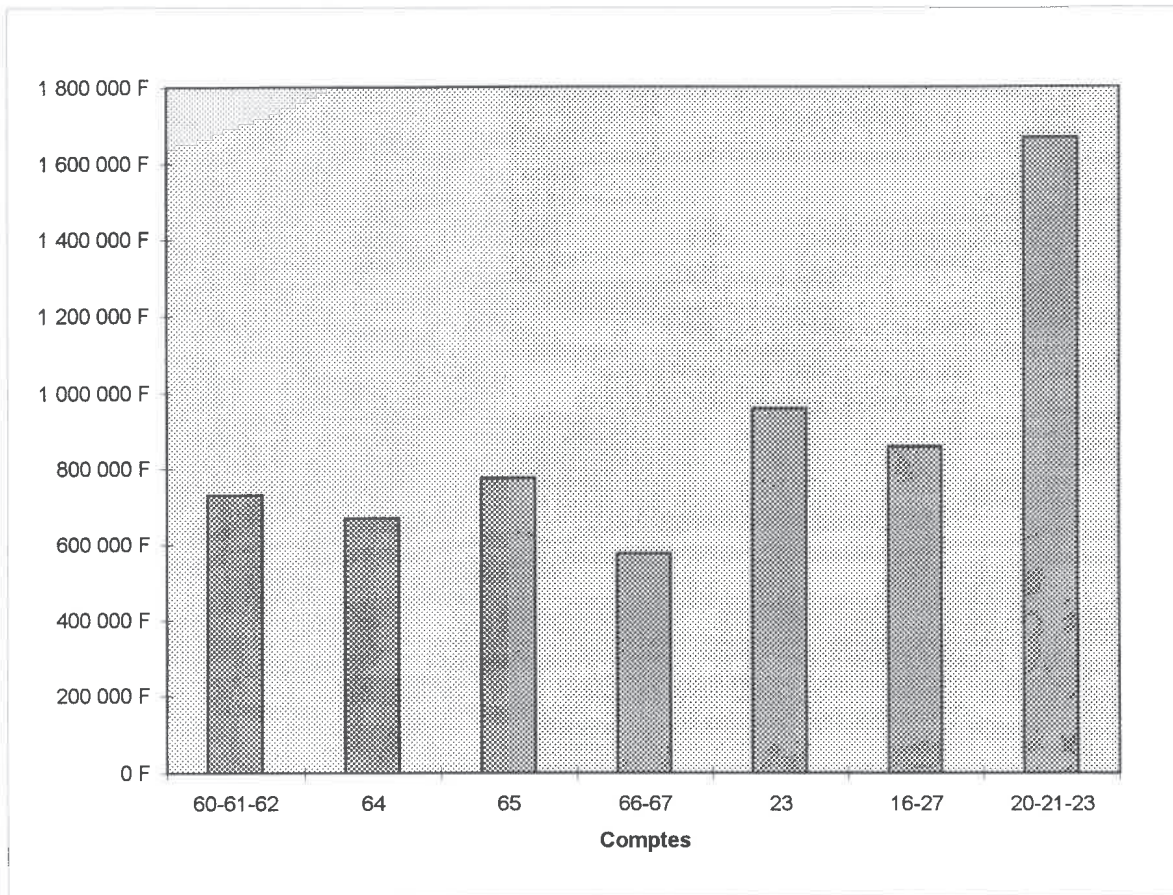
FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT)	50 300	1.36 %
IMPOTS ET TAXES (contributions directes, barrières, permis de chasser ...)	1 699 214	45.84 %
DOTATIONS - SUBVENTIONS	1 499 896.90	40.46 %
AUTRES PRODUITS (buvette, locations appartements, chalets, CNASEA, etc...)	232 850	6.1 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	224 744	6.06 %

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	253 144	10.03 %
SUBVENTIONS	442 063	17.52 %
EMPRUNTS	508 454	20.15 %
DOTATIONS	123 173	4.88 %
AUTRES IMMOBILISATIONS	239 654	9.49 %
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	957 291	37.93

DEPENSES



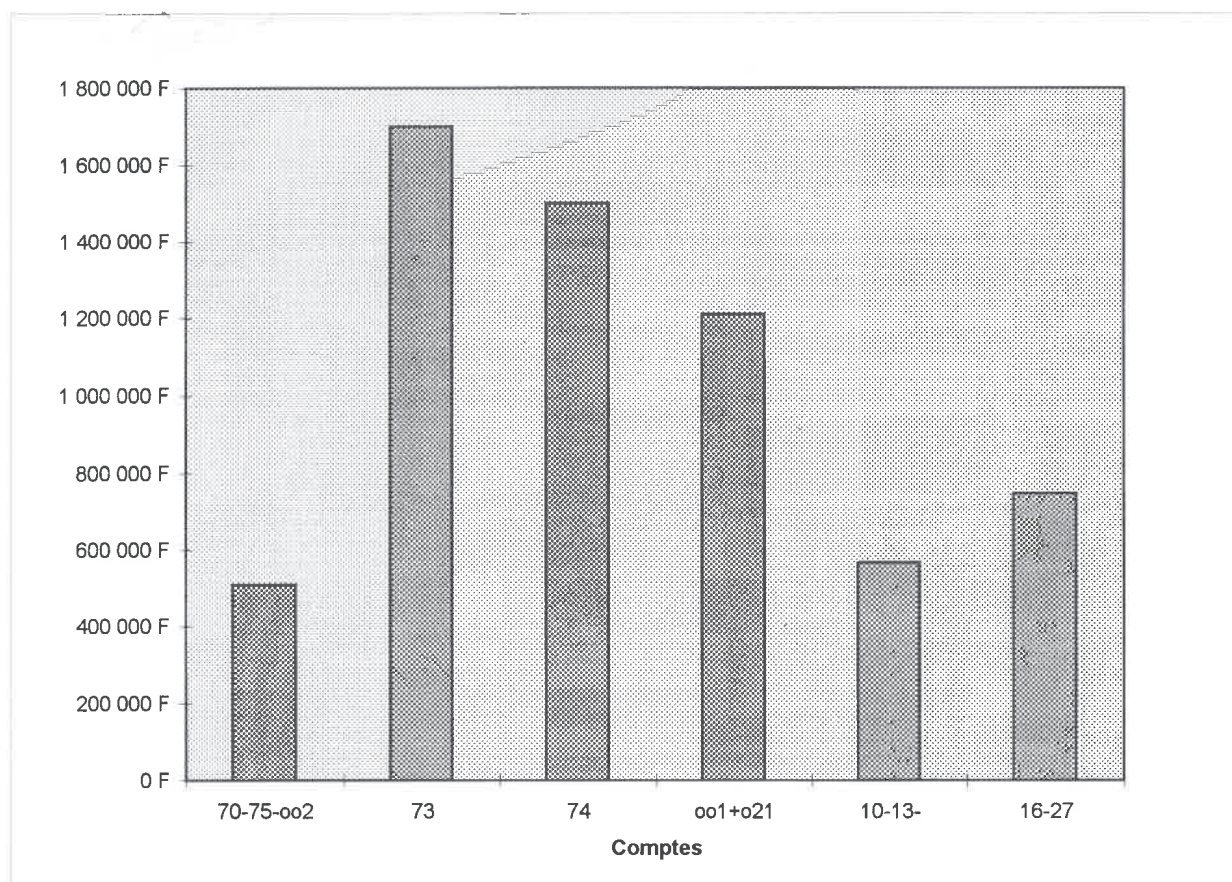
FONCTIONNEMENT

Comptes :	60 Fournitures scolaires, de bureau, combustibles, eau, gaz, électricité	316 100 F
	61 Services extérieurs : loyers, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances	245 000 F
	62 Autres services (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publicité, transports, timbres, téléphone impôts)	170 373 F
	64 Charges de personnel : salaires	512 000 F
	charges sociales	157 000 F
	65 Autres Charges (indemnités élus, aide sociale, service incendie, SICTOM, CES, SMADC, EPF-SMAF) subventions	775 440 F
	66 Charges Financières (intérêts des emprunts)	566 300 F
	67 Charges exceptionnelles (jouets)	7 500 F
	23 Virement à la section d'investissement	957 291 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	16 Emprunts	851 947 F
	20 immobilisations incorporelles	90 740 F
	21 immobilisations corporelles	814 753 F
	23 immobilisations en cours	761 939 F
	27 remboursement EPF-SMAF	4 400 F

RECETTES



FONCTIONNEMENT

Comptes :	70 Produits divers (concessions cimetière, photocopies Pêche, tennis, camping, VTT	50 300 F
	73 Impôts et Taxes (contributions directes, barrières, permis de chasser	1 699 214 F
	74 Dotations -Subventions (DGF, dotation élus, compensations)	1 499 896 F
	75 Autres Produits (buvette, locations appartements, chalets, CNASEA	232 850 F
	oo2 Excédent de fonctionnement reporté	224 744 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	oo1 excédent d'investissement reporté	253 144 F
	13 subventions	442 063 F
	16 emprunts	508 454 F
	10 dotations	123 173 F
	27 Autres immobilisations	239 654 F
	o21 Virement à la section de fonctionnement	957 291 F

REALISATIONS

STADE :

Différents travaux ont été réalisés sur notre stade de football. Il convient de rappeler que le terrain a été construit en 1980 et inauguré en 1982, que sur toute la surface, des drains avaient été posés, recouverts d'une couche drainante de pouzzolane.

Les travaux ainsi réalisés ont permis, durant ces quinze dernières années, d'avoir une pelouse que bon nombre de communes pouvaient nous envier.

Lors de ces deux ou trois dernières années, était apparue la nécessité de procéder à un gros entretien qui, par délibération du Conseil Municipal, a été confié à l'entreprise TREYVE.

Ces travaux ont consisté en :

- un désherbage sélectif sur l'ensemble de la pelouse,
- un sablage sur l'ensemble du terrain (70 tonnes) sable roulé et lavé
- un décompactage à l'aide du Vertidrain qui aère et décompacte le sol à raison de 100 puits drainants au m2
- un regarnissage avec graines spéciales terrain de sport (30 g au m2)

Le coût total de ces travaux réalisés en Juin dernier s'est élevé à la somme de 50 488 F TTC.

Le résultat est spectaculaire, la pelouse ayant retrouvé force et vigueur pour la plus grande joie de nos équipes de football.



PLATEAU SPORTIF :

Sur le terrain jouxtant notre stade a été édifié un véritable plateau sportif. Il s'agit d'une aire en stabilisé avec implantation d'un grillage et pose de panneau de basket pour les jeunes.



Ce terrain permettra de véritables entraînements et aux jeunes de se donner à la joie du sport favori de leur idole Jordan.

Le coût des travaux s'est élevé à la somme de 155 280 F TTC

Ils ont été exécutés par l'entreprise CHEVALIER de LAPEYROUSE, la pose du panneau de basket ayant été effectuée par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT.



TRAVAUX DE VOIRIE :

Il a été procédé au cours de cette année à l'ouverture du chemin donnant accès à l'étang d'Augères, côté route départementale 998. Les pêcheurs ne peuvent que se féliciter de tels travaux qui permettent un accès aisé au bord de l'étang. Les travaux ont été confiés à l'entreprise MONTEIL pour un coût de 25 808 F.



Il a également été procédé à l'ouverture sur la partie haute du chemin de La Goutte au Bourg de LAPEYROUSE pour donner accès à la maison construite par Monsieur André VERGNOL. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MONTEIL pour la somme de 14 333 F TTC.

Réfection de l'aqueduc du Cluzeau : ce vieil aqueduc en pierres de taille était en cours d'effondrement. Il a fallu procéder à sa réfection, les travaux ont été confiés à l'entreprise MONTEIL pour un coût de 24 347 F.

PLAN D'EAU :

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à un aménagement complémentaire au Centre d'Accueil et de Loisirs de La Loge.

Les travaux ont consisté en la pose de clôture bois permettant de dégager ainsi un large espace autour du plan d'eau sans accès avec les véhicules automobiles qui dégradaient le chemin piétonnier, soulevant en été des nuages de poussières. L'acquisition des barrières s'est faite auprès des Etablissements BOIREAL de Saint-Avit. La pose a été effectuée par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT.



Le Conseil a également décidé de mettre en place deux grands panneaux d'information aux entrées du Centre de Loisirs, côté camping et Bourg de LAPEYROUSE. Ces panneaux donnent toutes indications aux visiteurs et campeurs sur les activités qu'ils pourront pratiquer lors de leur venue de fin de semaine ou pendant leur séjour de vacances.

Le montant des acquisitions s'est élevé à la somme de 64 951 F. La pose est effectuée par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT.

Ont également été posées deux barrières, l'une donnant accès à la digue, l'autre pour permettre un passage facile aux engins d'entretien.

ACQUISITIONS :

De nombreuses acquisitions de matériel ont été réalisées au cours de cette année :

- En premier lieu, il était indispensable de procéder au renouvellement de notre camion acheté d'occasion en 1986, les services des mines ne pouvant plus l'homologuer. C'est un véhicule d'occasion RENAULT avec benne basculante qui a été acquis auprès des Etablissements MALLERET de SAINT-PARDOUX pour le prix de 20 000 F.

Il est indispensable d'avoir un tel véhicule pour toutes les activités de notre employé communal, que ce soit pour la voirie, l'entretien du Bourg, le déplacement du matériel pour les manifestations ou l'entretien du Centre de Loisirs.

- de même un véhicule de service a été acquis, l'employé se servant jusqu'à ce jour de son propre véhicule automobile sans être indemnisé. L'acquisition d'un véhicule d'occasion RENAULT Express diesel s'est faite auprès des Etablissements MALLERET pour le prix de 9 000 F
- notre arroseur du stade a eu une longue vie, ayant été acquis en 1981. De surcroît, cet appareil nécessitait 3 ou 4 passages pour pouvoir couvrir toute la surface du terrain. C'est dans ces conditions qu'il a été procédé à l'acquisition d'un arroseur avec enrouleur qui en deux passages effectue un arrosage rapide et important du terrain. L'achat a été fait auprès des Etablissements DORAT à COURNON pour un montant de 39 166 F. Il donne entière satisfaction
- acquisition de vaisselle : afin d'éviter de payer une location de vaisselle pour nos différentes manifestations communales (fête du 14 juillet, fête patronale, méchoui du foot, etc...) il a été procédé à l'acquisition de vaisselle, 500 assiettes avec couverts Guy Degrenne, et 500 verres. Le montant s'est élevé à la somme de 22 491 F.
- achat de rideaux : avec le reliquat des sommes disponibles concernant les chalets, des rideaux ont été installés permettant ainsi de donner une chaleur supplémentaire au cadre des séjours de nos locataires de chalets. Le coût de cette acquisition ainsi que la pose s'est élevé à la somme de 19 543 F.
- acquisition de terrain : par délibération en date du 20 septembre 1996, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section YK n° 59 d'une superficie de 17 a 23 ca appartenant aux héritiers de la succession de Madame PERRIN née FERRANDON Marie pour la somme de 25 000 F. Celle-ci a été réalisée par l'EPF-SMAF permettant ainsi de mettre en place l'extension de la place entrée Nord-Est du Bourg et une jonction avec le stade.

MULTIPLE RURAL :

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, le multiple rural a ouvert ses portes en Janvier 1997.



Madame Valérie MOUTON et Monsieur Michel MARTIN ont pu, dans un laps de temps relativement court, procéder à l'acquisition du matériel du fonds de commerce, bar, restaurant, épicerie. Ils ont réalisé des travaux complémentaires d'installation et c'est, maintenant, un lieu convivial très apprécié des lapeyrousiens et des amateurs de bonne table qui est ouvert tous les jours à la disposition de la clientèle.

Un jeune cuisinier de talent a été embauché dès le départ et c'est avec grand plaisir que vous pourrez vous rendre au Bruges pour un bon repas, un moment agréable, familial ou entre amis. Vous aurez en prime le sourire de Valérie.



ENTRETIEN DE BATIMENTS :

- **Au bureau de Poste :** notre bureau de Poste avait bien besoin d'une réfection complète. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SZYMANSKI de St-ELOY au cours du mois de mai et se sont élevés à la somme de 20 899 F. La commune a donc, au cours de ces dernières années, procédé à la réfection totale des locaux de la poste, habitation et bureau. La municipalité espère, dans ces conditions, que le bureau de poste de LAPEYROUSE, au vu de sa fréquentation et des opérations effectuées par la population, pourra être maintenu.





- **Salle de la Cure** : En liaison avec l'association « La Clé des Champs », il a été procédé à la réfection des locaux de l'ancienne cure, ces travaux étant exécutés par les jeunes encadrés par Monsieur SZYMANSKI. Notre jeune équipe a pu ainsi acquérir une expérience professionnelle. La qualité des travaux réalisés tient bien entendu à leur compétence mais aussi à un encadrement efficace par un véritable professionnel que nous remercions vivement d'avoir accepté cette tâche d'éducation. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 31 869 F.

OPERATION UN ARBRE UN ELEVE

A l'initiative de la municipalité, avec la complicité de l'école et du Centre de Loisirs « La Clé des Champs », une opération « un arbre, un élève » a été menée à bien.

En effet, chacun des 64 élèves s'est vu confier la tâche d'être le parrain d'un érable, d'un sorbier, d'un peuplier, d'un tilleul ou d'un bouleau. Après avoir effectué des recherches à l'école sous la houlette de Monsieur LEVEL, paysagiste à EBREUIL, chaque enfant a, pendant l'interclasse du déjeuner, fabriqué une étiquette avec son prénom, la date de la plantation et le nom de son arbre.

Et l'on a pu voir, en ce bel après-midi du 18 décembre, de très nombreux enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents se promener tout autour du plan d'eau de LAPEYROUSE à la recherche de leur arbre.

Nous souhaitons longue vie à ces arbres et espérons que chaque enfant d'aujourd'hui saura les voir grandir, en prendre soin et les faire respecter afin qu'à l'âge adulte, il puisse apprécier quelques moments de quiétude à l'ombre de son arbre d'enfant !



Tous les participants espèrent que cet investissement municipal d'aménagement du site du plan d'eau apportera à tous un mieux-être.

PECHE DU PLAN D'EAU.

Pour la deuxième fois de son histoire, le plan d'eau de La Loge a été vidangé en décembre 1996.

La pêche fut abondante et joyeuse, de nombreux bénévoles participant à cette opération. Une veillée sympathique de surveillance eut lieu et très tôt le matin, les joyeux pêcheurs se sont retrouvés autour d'un petit casse-croûte bien mérité. La préparation de la pêche s'est effectuée avec sérieux, l'opération ne présentant plus aucun danger de « glissade et de bain forcé » pour les participants.



De belles carpes, de magnifiques sandres font leur apparition et en grand nombre. Ils font ainsi taire les mauvaises langues qui soutenaient mordicus qu'il n'y avait plus de poissons !

Ce sont au total deux tonnes de poissons qui firent leur sortie hivernale sous un beau soleil.



Grand merci à toutes les aides bénévoles et aux Etablissements ROBERT qui apportèrent leur concours pour que toutes les opérations se déroulent dans le meilleur esprit et avec la plus grande compétence.

C'est en définitive, autour d'un bon repas campagnard préparé par nos fins cordons-bleus que tous nos participants se retrouvèrent, salle de la cantine, dans une chaleureuse ambiance.

A bientôt pour la pêche de l'étang d'Augères.

PROJETS

VOIRIE

Le Conseil Municipal a décidé de faire un nouveau programme de voirie en 1998.

Il comprendrait l'empierrement et le goudronnage de la voirie suivante : chemin de Laval, Les Prats, La Tuilerie, Le Vernet, La Goutte, Le Bourg, Les Monteix soit environ 3 kilomètres pour un montant de 361 800 F TTC. Les travaux seront confiés au Syndicat Intercommunal de voirie de MENAT.

REFECTION DU PONT DES NOTRES

Le Conseil Municipal a pris connaissance du devis de l'entreprise CHEVALIER concernant la réfection de la voûte et du parapet du pont des Nôtres situé en limite avec la commune de LA CELLE pour un montant de 13 241 F. Ces travaux seront réalisés au cours de l'année 1998.

CONTOURNEMENT DU BOURG ET EXTENSION DE PLACE.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du dossier établi par le Cabinet CHAVAROT. Il est indispensable de procéder à l'extension de la place jouxtant le multiple rural avec établissement d'une entrée permettant un meilleur accès, ladite place pouvant être directement reliée au stade sur la partie arrière du Bourg de LAPEYROUSE.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 554 760 F. Une subvention est sollicitée auprès des services de l'état.

POINT PROPRE

Le SICTOM des Combrailles auquel la commune adhère a décidé de procéder à la mise en place de point propre. Cette implantation aura lieu sur la parcelle cadastrée section YE n° 165 au lieu dit La Loge.

ETUDE D'AMENAGEMENT GLOBAL

Le Conseil Municipal a décidé par délibération de confier au cabinet d'architecture AMEIL l'étude de l'aménagement de la traverse Est-Ouest du Bourg de LAPEYROUSE sur le CD 998 qui longe le plan d'eau.

Une consultation la plus large possible interviendra. Cet aménagement s'entend de l'entrée des Amiraux jusqu'au croisement de La Loge.

Il sera demandé l'enlèvement de tous les supports électriques et téléphoniques particulièrement disgracieux.

CHALETs

Dans le cadre du point fort touristique Sioule Aval 2^{ème} génération, la commune de LAPEYROUSE a été retenue pour un investissement de 1 000 000 F pouvant bénéficier d'une subvention du Conseil Régional et du Conseil Général.

Il sera examiné, au cours de l'année 1998, la possibilité d'implantation de nouveaux chalets permettant ainsi au Centre d'Accueil et de Loisirs de La Loge de parfaire ses possibilités d'hébergement de grande qualité.

ENTREPRISE DE MACONNERIE

CHEVALIER Maurice

"Chez Coutier"

63700 LAPEYROUSE

☎ 04.73.52.01.78

Fax : 04.73.52.00.45



Travaux Neufs et Restauration

Ravalement - Isolation - Travaux Funéraires

S.I.C.T.O.M

Syndicat Intercommunal du
Traitement des Ordures Ménagères

LE S.I.C.T.O.M EN QUELQUES CHIFFRES

Il regroupe 41 communes situées sur quatre cantons pour quelques 20 000 habitants. Son président est M.GOLFIER, maire de Montaigut - en - Combraille. Sa secrétaire est Mme CHARVILLAT, qui est également secrétaire de la mairie de Montaigut.

L'exploitant, la S.E.M.E.R.A.P (Société d'Economie Mixte pour l'Exploitation des Réseaux d'eau et d'Assainissement et la Protection de l'environnement), a quelques 1500 bacs roulants à vider, dont 62 sur la commune de Lapeyrouse. Le coût d'un seul bac est d'environ 1200 F. Un camion benne tout équipé revient environ à 750 000 F.

Grâce à cette organisation du S.I.C.T.O.M, nous ne voyons plus de « crassiers » dangereux, ni de « tarouillés » nauséabonds, et presque plus de détritrus jetés n'importe où.



ÉVOLUTION DU S.I.C.T.O.M

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la collecte des ordures a amélioré ses performances.

✚ Pour une question d'hygiène, et d'odeurs l'été, pour limiter l'achat de bacs ainsi que pour rétablir un équilibre entre le ramassage en ville et le ramassage dans les campagnes, il nous a semblé nécessaire que la collecte se fasse **partout au moins une fois par semaine.**

✚ **La benne à encombrants** est à votre disposition pendant une semaine, toutes les 8 semaines. Dans le courant de l'année, elle sera installée sur le terrain du point propre où un emplacement lui sera aménagé. Les dates de mise à disposition de la benne sont affichées à la mairie.

✚ Depuis cet été, **l'entretien des bacs roulants** est à la charge de la S.E.M.E.R.A.P. Soyez indulgents pour cette année, il semble que l'exploitant ait sous-estimé le nombre des interventions nécessaires. Mais le civisme de chacun devrait limiter le coût de l'entretien.



LE POINT PROPRE, INNOVATION 1998

L'année 1998 marquera une étape importante pour la collecte et le traitement des ordures ménagères à Lapeyrouse : l'implantation d'un **point propre** sur le terrain de l'ancien « tarouillé », entre la digue du plan d'eau et la route de Durmignat, en sera l'élément principal.

En vertu de l'adage « *Rien ne se perd, tout se récupère* », nous allons donc **trier** nos déchets le mieux possible.

Cette solution nous est imposée. En effet, selon les textes de lois, les décharges seront toutes fermées dans les premières années du XXI^e siècle. Tout ce qui ne sera pas recyclé sera brûlé dans des usines d'incinération. C'est pourquoi moins nous apporterons de déchets à brûler, moins nous paierons. De plus, les produits triés seront vendus à différents organismes récupérateurs chargés de les recycler, oh certes pas très cher, mais si modique soit-elle, cette somme sera toujours une somme que le contribuable n'aura pas à payer. A titre d'exemple, les bacs poubelles roulants sont fabriqués à partir de plastique recyclé.

Que triera-t-on ?

Le point propre sera composé de 4 conteneurs et une poubelle spécialisée :

- ⊗ 1er conteneur pour les corps creux (bouteilles plastiques, boîtes en fer ou en aluminium, Tetra Bricks)
- ⊗ 2ème conteneur pour le verre (celui du stade restera au bourg en supplément)
- ⊗ 3ème conteneur pour les papiers et les petits cartons
- ⊗ 4ème conteneur pour l'huile de vidange et les bidons vides
- ⊗ une poubelle pour les piles et les accumulateurs de petite taille

En ce début de nouvelle année, la plus belle des choses que le S.I.C.T.O.M puisse vous souhaiter est d'effectuer un tri sérieux de vos déchets pour que notre campagne soit encore plus belle.



**ENTREPRISE SPECIALISÉE EAU ET
ASSAINISSEMENT**

TITULAIRE DU LABEL DE QUALITÉ

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA
COLLECTE DES EAUX USEES, DES EAUX PLUVIALES.

AU SERVICE DES SYNDICATS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DANS LES DOMAINES :

- * DE LA CONSTRUCTION DES RESEAUX
- * DES EQUIPEMENTS DE RESERVOIR
- * DU NETTOYAGE DE CANALISATION
- * DU GENIE CIVIL SE RAPPORTANT A CES OUVRAGES

TRAVAUX PUBLICS - CANALISATION - EAU - ASSAINISSEMENT

ZA du Max - 03630 DÉSSERTINES - Tél : 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01

SA au capital de 1 000 000 Frs - RC Montluçon B 338 337 025

LA C.L.E DES CHAMPS

Cette année, nous n'avons pas à vous présenter notre Centre de Loisirs « La C.L.E des champs » que tous les parents et les jeunes de Lapeyrouse connaissent. Pour sa deuxième année d'existence, il a proposé à tous les enfants et adolescents de nombreuses activités.

Tous les jours d'école, les enfants ont été pris en charge à partir de 11 H 45 par notre animatrice Fabienne LOUBAT qui assure la surveillance de la cantine. De 12 H 30 à 13 H 30, chacun pouvait participer à des ateliers. De 16 H 30 à 16 H 45, un goûter était servi à tous les enfants qui restaient à la garderie. Puis une animatrice aidait les plus grands à faire leurs devoirs tandis que l'autre proposait des activités ludiques ou sportives. En outre, Monsieur RONGIER de Menat a proposé des séances de judo chaque mardi, et Dany DELVILLE des cours de danse chaque jeudi.

En Janvier, nous avons préparé notre premier anniversaire, avec une exposition d'arts plastiques et un spectacle de danse.



Après avoir soufflé notre première bougie, il a fallu organiser l'animation des vacances d'hiver du mois de Février. Les sorties se sont succédées : patinoire, verrerie du Marais à Riom, piscine à Nérís-les-bains.

Le fil conducteur de ces petites vacances était la réalisation d'un bouffon de carnaval pour le 1er Mars.

En Avril, la musique et le cinéma étaient au rendez-vous à Montluçon avec le spectacle de Jean RENE à Athanor et la sortie du film de Disney « Les 101 dalmatiens ».

Et nous voici arrivés en été...



Du 30 juin au 8 Août, le Centre de Loisirs a ouvert ses portes et a accueilli un grand nombre d'enfants de Lapeyrouse et des communes voisines. Au cours de ces six semaines, trois thèmes ont permis aux enfants de se familiariser avec les Indiens (du 30 Juin au 11 Juillet), avec l'eau (du 15 au 25 Juillet) et avec le Moyen-Age (du 28 Juillet au 8 Août).

Chaque semaine, une sortie au Poney-Club de Larequille a eu lieu, avec des activités chaque fois différentes, et deux séjours camping.



Le 17 Juillet, 86 enfants et adultes ont participé à une sortie au PAL. Le beau temps et la diversité des attractions ont bien évidemment ravi les petits et les grands. Voici, sans aucun doute une sortie à renouveler !

Le 24 Juillet, les enfants sont allés visiter Cristal et Art à Buxières-sous-Montaigut.

Le 1er Août, ils ont beaucoup apprécié la fête médiévale à Souvigny.

Quelle joie de pouvoir passer une journée dans des costumes d'une autre époque, apprendre à faire le pain ou encore participer à de multiples activités disparues de nos jours!

Du 18 au 23 Août, un stage d'équitation à Lezoux a permis à plusieurs enfants de se familiariser avec le cheval.



Les adolescents n'ont pas été oubliés. Ils ont bien sûr participé à certaines activités citées ci-dessus, et ils ont pu profiter régulièrement de la salle de la cure pendant les week-ends. Des rencontres-débats ont été organisées, et ils ont assisté à un spectacle du printemps de Bourges le 17 Avril, d'où ils ont rapporté d'excellents souvenirs.

Chaque samedi, un groupe d'adolescents s'est initié à la danse sous la conduite de Dany DELVILLE. Depuis le mois d'Octobre, Stéphanie FAYOL anime un groupe « majorettes », pour le plaisir dans l'immédiat.

Du 11 au 18 Août, un autre groupe a pu apprécier quelques jours au bord de l'Océan Atlantique, au camping de la PALMYRE, avec visite des différentes curiosités de la région : les immenses plages de la Côte Sauvage, la forêt de Courbe, le magnifique zoo de la PALMYRE, l'île d'Oléron. Ce séjour, sous la responsabilité d'Isabelle TOURRET, a permis de faire une moisson de souvenirs, tous plus intéressants les uns que les autres. Ce séjour a été rendu possible financièrement grâce aux « petits boulots » qu'ont effectués ces adolescentes pendant plusieurs mois.



Quelques-uns ont participé à la réfection de la cure sous la conduite de Monsieur SZYMANSKI, plâtrier-peintre. Ils ont pu acquérir quelques notions sur ce métier relativement difficile mais qui permet aussi à chacun de montrer ses talents d'artiste. La salle de la cure est maintenant plus accueillante et tout le monde peut en profiter.

Du 27 au 31 Octobre, pendant les vacances de Toussaint, le Centre de Loisirs a accueilli les enfants pour une semaine japonaise, au cours de laquelle ont eu lieu une sortie patinoire à Clermont-Ferrand et une sortie piscine à Nérès-les-bains.

Parmi les activités ponctuelles de fin d'année, le concert de Dominique DIMEY à Athanor et l'entretien des jeunes arbres du plan d'eau ont réuni quelques enfants motivés.

Enfin depuis le mois de Septembre, l'activité « cinéma pour tous » a démarré, en collaboration avec le Foyer Laïc.

Toutes nos activités ont pu être menées à bien grâce à l'aide :

- * des services de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
- * de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme
- * de la mairie de Lapeyrouse qui met ses locaux à notre disposition
- * du Foyer Laïc qui nous permet d'utiliser son terrain pour les vacances d'été et sa salle pour le cinéma
- * des enseignants et des élèves de l'école
- * de tous les bénévoles de l'association.

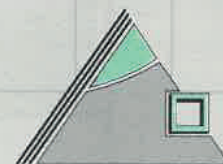
En les remerciant tous, nous tenons à rappeler que la fonction essentielle de cette association est d'être au service de tous.



**nous
sommes
toujours**

**à vos
côtés**

Avec votre commune,
nous concevons
et réalisons aussi
les équipements
publics
de votre vie
quotidienne.



OPAC
DU PUY-DE-DÔME ET DU MASSIF CENTRAL



Premier indice : nouveauté à Lapeyrouse

Deuxième indice : depuis le mois de Septembre

Troisième indice : une grande affiche sur la porte de la mairie, des plus petites dans les commerces... elles changent chaque mois..

Vous avez deviné ?

Le cinéma est de retour à Lapeyrouse !

SOUVENIRS...SOUVENIRS

De 1961 à 1969, le Foyer Laïc avait mené cette activité culturelle. Malgré la forte concurrence des cinémas privés de Saint-Eloy-les-mines et de Commentry, une moyenne de 66 entrées par séance était enregistrée. Une fois tous les 15 jours, un film en 16 mm était projeté dans la salle du Foyer Laïc. C'est ainsi que les Lapeyrousiens avaient pu voir sur grand écran la *Trilogie* de Pagnol, *Le rouge et le noir*, *La vache et le prisonnier*, autant de films qui passaient au même moment à la télévision (qui avait à cette époque 3 ans de retard sur la sortie des films au cinéma !).

AUJOURD'HUI

En 1997, la collaboration de deux associations de Lapeyrouse permet de relancer cette activité.: le Foyer Laïc prête gracieusement ses locaux et la C.L.E des Champs s'occupe de l'organisation complète des séances.

C'est par l'intermédiaire de la Fédération des Foyers Ruraux de l'Allier que nous pouvons projeter des films très récents à Lapeyrouse. Cette Fédération met des films et le matériel de projection à la disposition des associations qui le désirent. En retour, le prix des entrées lui revient intégralement : 25 F par adulte et 15 F par enfant (jusqu'à 16 ans).

La C.L.E des Champs a donc élargi son éventail d'activités en profitant de cette occasion, et organise deux séances de cinéma un dimanche par mois. Les différents bénévoles coordonnent leurs efforts et leurs compétences dès le dimanche matin : récupération du film et du matériel de projection à Sauret-Besserve (63), installation de la salle et du matériel, 2 projections l'après-midi, enfin rangement du matériel et de la salle du Foyer Laïc le dimanche soir.



Nos projectionnistes amateurs, Vincent BRUN et Daniel DESMAISON, ont rapidement acquis la technique minutieuse et complexe de la projection en 35 mm avec un professionnel...Mais ce n'est pas sans une certaine émotion que chaque bobine est lancée ! Et pendant la courte pause du changement de bobine, « bonbons...chocolats glacés ! »...

Dimanche 7 Septembre, le premier film projeté a été « *La vérité si je mens* ».

Dimanche 5 Octobre, « *Le cinquième élément* » de Luc BESSON a connu un large succès, surtout auprès des adolescents.

Le dimanche 2 Novembre, l'écran a été envahi de 101 petites boules de poil noir et blanc, poursuivies par la méchante Cruella et ses deux acolytes Gaspard et Horace. Le film de Disney « *Les 101 dalmatiens* » a permis de battre le record des entrées (...jusqu'à maintenant !).

Dimanche 7 Décembre, « *Men in Black* » a permis de démasquer les visages cachés derrière les lunettes noires de l'affiche.

Une séance « spécial Noël » a eu lieu le Jeudi 18 Décembre pour tous les enfants de l'école avec un film d'animation : « *James et la pêche géante* ».

À L'AVENIR

En 1998, les prochaines séances de cinéma auront toujours lieu un dimanche par mois à la salle du Foyer Laïc : une séance à 15 H 00, l'autre à 18 H 00.

Comment s'informer ?

Des affiches sont posées à la mairie, dans les commerces du bourg et à l'école.
Des tracts sont distribués dans les boîtes aux lettres, avec le résumé du film
La C.L.E des Champs (local entre les deux cours d'école) est toujours à votre disposition pour une information.

Les titres des prochains films :

Dimanche 11 Janvier 1998 : « *Le pari* »

Dimanche 8 Février 1998 : « *Le monde perdu* »..invasion de dinosaures à Lapeyrouse !

Dimanche 8 Mars : « *Hercule* », le dernier dessin animé signé Walt Disney

Les prochaines dates :

5 Avril, 3 Mai, 1 Juin (exceptionnellement un lundi), 6 Septembre, 4 Octobre, 1er Novembre et 6 Décembre 1998.

Après des débuts prometteurs, nous espérons vous accueillir de plus en plus nombreux au cinéma à Lapeyrouse.

Nous remercions le Foyer Laïc pour sa collaboration.



FÊTE NAUTIQUE

Lors de la fête du plan d'eau, le 8 Juin 1997, le Comité des fêtes a réussi un pari formidable : celui d'accueillir le championnat d'Auvergne de Jet-Ski. L'organisation et le financement de cette manifestation ont été assez lourds à gérer, mais grâce au dynamisme du président du Comité des fêtes, M. René BRUN, grâce à l'aide de tous les bénévoles et grâce à la collaboration du Jet Racing Club de Montluçon, le succès de cette fête a été total.



Dès 9 H 30 le dimanche matin, on pouvait entendre vrombir les moteurs des jets-ski qui réalisaient leurs séances d'essais libres par catégories. Les concurrents étaient ensuite accueillis officiellement par notre tout récent député-maire, autour d'un apéritif.

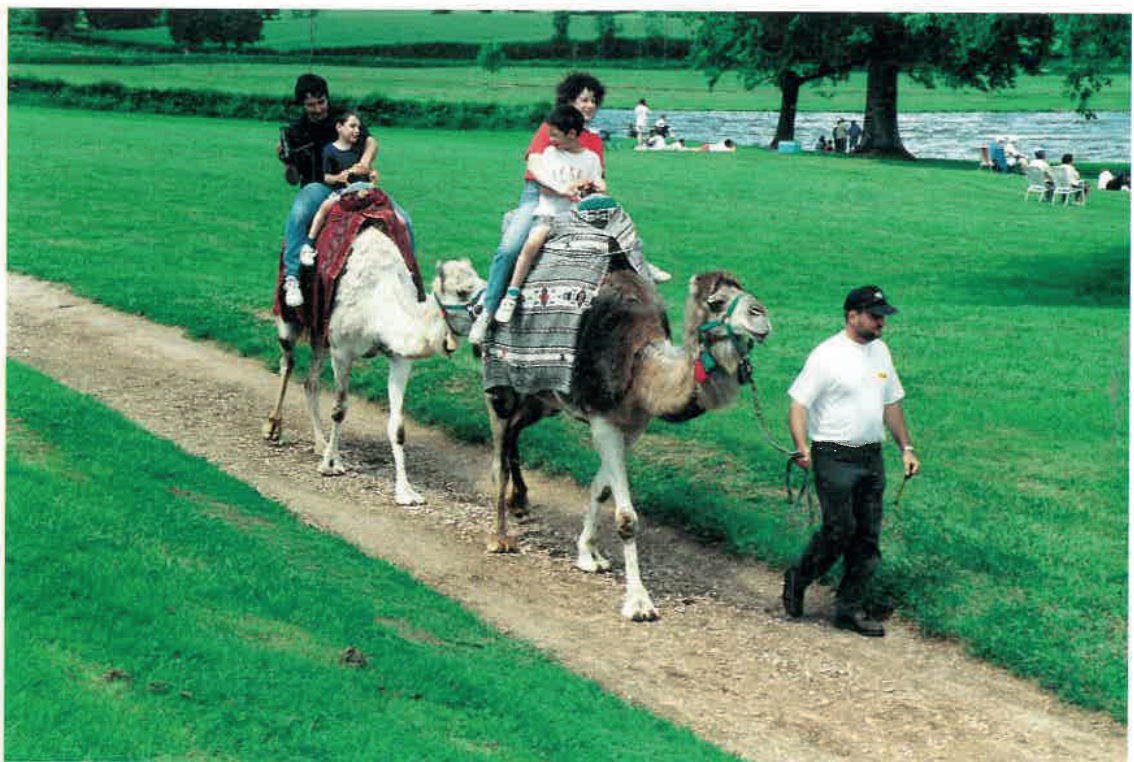


Après une restauration sur place organisée par le Comité des fêtes sous les multiples barnums prévus à cet effet, la véritable compétition commençait aux alentours de 14h00. Les jets à bras (catégorie I et II), les jets à selle Sport, les jets à selle Runabout se lançaient alors dans des courses effrénées, remuant sans aucune complaisance l'eau d'habitude si calme du plan d'eau, et assourdissant les poissons ... et le public !

Dominique Condemine, champion de France, offrait au milieu de l'après-midi une démonstration de free-style, sur son rutilant jet bleu et jaune. Enfin, pour ceux que la compétition lassait, des promenades à dos de chameau et des baptêmes en hélicoptère étaient proposés.



Ce fut une journée généreusement ensoleillée et très réussie, qui aura certainement permis d'exporter le nom de notre village au-delà des frontières habituelles.



FÊTE COMMUNALE

La fête communale, deuxième manifestation traditionnelle organisée par le Comité des fêtes, s'est déroulée sur deux jours : les 20 et 21 Septembre.

14 équipes ont participé au concours de boules le samedi après-midi.



Le même soir, le Big Band de Commentry jouait des musiques de jazz pendant l'apéritif précédant le repas dansant : les deux salles du Foyer Laïc ont ainsi été remplies de joyeux convives.



L'innovation 1997 a été la foire aux produits régionaux le dimanche matin : de nombreux exposants ont proposé des denrées alimentaires (pain au levain cuit au feu de bois, fromages d'Auvergne, terrines diverses et originales, huiles et assaisonnements de toute sorte, bières des volcans, etc...) tandis que d'autres ont démontré leur savoir-faire en sculpture ou en tissage.



L'après-midi, deux matches de foot se sont succédé : deux équipes féminines se sont d'abord affrontées sur le terrain (A.S Montmarault et Féminine de Haute-Loire), puis nos footballeurs lapeyrousiens ont mesuré leurs talents à ceux de l'équipe de Target.

Les activités du week-end se sont terminées par la traditionnelle casse aux pots des plus grands enfants, toujours aussi nombreux à essayer de détruire les poteries suspendues, et par la pêche à la ligne des tout petits enfants.

Ce sont les manèges qui sont partis les derniers, fermant leurs rideaux le lundi soir.

CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le Conseil de Parents d'Elèves s'est réuni comme chaque année début septembre pour son assemblée générale ordinaire.

Nadine GUILLET et Michèle PERRIN ont reçu les remerciements de l'assemblée pour leur travail au sein de l'association où Nadine a tenu la place de vice-présidente et Michèle, celle de trésorière pendant plusieurs années.

Pascale COLAS, trésorière depuis 1996, a présenté le bilan financier de la cantine, celui-ci fait apparaître un solde d'exercice de 18 995.17 F, ce bilan confortable a permis de maintenir le prix des repas à 12.50 F et l'achat d'assiettes et de verres en renouvellement.

Un petit clin d'œil à Mado (Madeleine LANDRIEVE) notre cantinière qui prépare chaque jour une moyenne de 35 repas qu'elle sert à ses petits schtroumfs tout en les maintenant.



L'ensemble des parents, par la voix d'Alain FAYOL, le président, a tenu à remercier la rigueur des institutrices dans l'organisation du voyage à St-GERVAIS (près du Mont Blanc) en juin dernier, surtout dans le respect des horaires de départ et d'arrivée.

Le loto aura lieu le 1^{er} mars 1998. Il est rappelé que le bénéfice de cette manifestation permettra l'organisation en 1999 d'une classe de découverte. On regrette malheureusement une diminution du bénéfice tous les ans. Nous comptons sur votre participation pour maintenir ce budget.

Merci aux nouveaux parents que se sont joints, nombreux, à l'association, dont Mesdames Evelyne GRACIA et Sylvie DESMAISON qui furent élues respectivement vice-présidente et trésorière adjointe ainsi que Madame Chantal LAPLANCHE et Monsieur Noël GUILHOT.

Le bureau est ainsi constitué :

Président	Alain FAYOL
Vice Présidente	Evelyne GRACIA
Trésorière	Pascale COLAS
Trésorière Adjointe	Sylvie DESMAISON
Secrétaire	Martine DURIN
Secrétaire Adjoint	Gilbert FARINEAU
Membres	Ghislaine RUIZ
	Chantal LAPLANCHE
	Noël GUILHOT
Commissaire aux comptes	Florence BRUN

Dates à retenir : **LOTO** le 1^{er} mars 1998
THEATRE le 29 mars 1998



FOYER LAÏC

Avec l'approche de Noël, on commence à parler du bilan.

En ce qui concerne le Foyer Laïc, tout en restant dans le cadre que nous nous sommes fixé pour ne pas empiéter sur les activités des autres sociétés, nos manifestations ont obtenu, dans l'ensemble, un bon succès : qu'il s'agisse de « la Potée Auvergnate », « de la Fête des Ecoles » avec les enfants de LAPEYROUSE-BUXIERES ou « d'Interjeux » en collaboration, comme les années précédentes, avec l'Union Sportive. Comme vous le voyez, rien de bien nouveau cette année.

Il faut cependant faire un sort tout particulier à INTERJEUX 97 où les équipes de HYDS et de LAPEYROUSE ont dû affronter les orages de pluie et de grêle. Une accalmie de quelques heures nous a permis cependant de vous présenter les jeux mis sur pied par les deux communes. Un public nombreux était venu encourager les deux équipes qui se sont « battues » dans un esprit des plus sportif.



C'est sur un score très serré, à l'avantage de LAPEYROUSE à la dernière minute, que s'est terminé ce match.



Après la remise des coupes et le petit mot de la fin des Maires de HYDS et LAPEYROUSE, une troisième mi-temps nous permettait de faire honneur à un buffet fort bien garni.



Tout le monde s'est quitté assez tard en se disant à 98 pour la troisième manche. Celle-ci aura vraisemblablement lieu à LAPEYROUSE, début juillet.

LE BRUGES

BAR - RESTAURANT - ÉPICERIE - JEUX
63700 LAPEYROUSE

MENU DU JOUR à 55 Frs. du Lundi au Vendredi midi

MENUS à 70 Frs. - 90 Frs - 115 Frs et sa Carte

Lunch - Banquet - Communion - Repas de chasse - etc.

Animation musicale à partir de 30 personnes

MOULES - FRITES

(crème - curry - tomate - céleri - etc.) - tous les jours

Tél. ou Fax : 04 73 52 04 45 - Ouvert tous les jours

Depuis début septembre, en liaison avec « La Clé des Champs » nous essayons de relancer le cinéma en milieu rural. Nous fournissons locaux, chauffage et éclairage et La Clé des Champs se charge de l'organisation : récupération du matériel et projection des films. Le bénéfice, s'il y en a, revient à La Clé des champs.

Le début de saison est assez prometteur.

Pour que notre salle puisse accueillir nos différentes activités et en particulier l'activité cinéma, nous avons dû demander le passage de la Commission Départementale de Sécurité.

Celle-ci, lors de sa visite du 3 avril 1997 nous a demandé de faire quelques aménagements.



Nous avons donc dû :

- compléter notre batterie d'extincteurs,
- installer une centrale d'alarme,
- remplacer certains de nos blocs de balisage et d'ambiance,
- poser des garde-fous aux fenêtres,
- aménager les sorties de secours avec palier, plan incliné et rampe,
- aménager l'entrée pour personnes handicapées.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises :

- BOISSONNET pour l'électricité
- CHEVALIER pour la maçonnerie
- GIDEL pour la ferronnerie
- le matériel incendie a été fourni et installé par les Etablissements AREOFEU.

Le tout a coûté 22 070.52 F.

Devant un tel remue ménage et après quelques travaux de peinture dans la grande salle, nous avons décidé la rénovation de la petite salle et des W.C..

Nous avons remplacé le pavé en ciment, toujours sale, par un carrelage, beaucoup plus facile à entretenir.

Nous avons refait le bar qui donnait quelques signes de fatigue.



Le carrelage et la réfection du bar ont été réalisés par l'entreprise PERRIN-COLAS pour un montant de 44 596.67 F.

Pour tous ces investissements, nous avons reçu une aide financière des services départementaux de la Jeunesse et des Sports et de la Caisse d'Allocation Familiale du Puy De Dôme. Nous les en remercions.

En ce qui concerne le fonctionnement, la subvention de la Municipalité est toujours la bienvenue. Merci à tous nos élus.

Merci aussi à vous tous pour votre aide et votre participation à nos diverses manifestations.

Bonne année à toutes et à tous pour 1998.

Quelques dates déjà retenues :

- 24 janvier 1998 : Assemblée Générale
- 14 février 1998 : Potée Auvergnate
- 29 mars 1998 : Fête des Ecoles
- 4 juillet 1998 : Interjeux

Etablissement Jean-Paul DESSEAUME



1 34, rue Jean Jaurès - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

Téléphone 04.73.85.03.30

Fax 04.73.85.93.03

Platrerie - Peinture
Isolation - Sols Collés
Décors

Vente en expo de papiers peints - moquettes - peinture

UNION SPORTIVE

Après une année en promotion de ligue, où nous terminons la saison à la septième place, nous ne pensions pas qu'une décision de la commission d'appel du district concernant deux autres clubs aurait répercussion et nous pénaliserait.

C'est donc avec une certaine amertume que notre équipe A retrouve la 1^{ère} division. Cette relégation est peut-être pour une part à l'origine de six départs de nos joueurs.

Toutefois, nous avons eu le plaisir de retrouver quelques jeunes du village qui ont maintenant l'âge de jouer en catégorie senior : Alexandre, Alain, Nicolas et Grégory donnent un nouveau souffle à notre club.

L'équipe B a terminé à la troisième place après une fin de championnat remarquable. Tributaire de l'équipe A, il lui est difficile d'aligner un effectif régulier tous les dimanches. Malgré cela, nos équipes ne se démoralisent pas pour autant et sont à ce jour en milieu de classement.



Nous remercions Serge COLAS qui a assuré le rôle d'entraîneur pour la saison passée et souhaitons bonne chance à Thierry PERRIN pour avoir pris le relais.

Félicitations à Didier BERTHON, Denis GUILLOT et Sébastien COLAS qui ont obtenu le brevet d'initiateur ce qui leur permet d'encadrer nos plus jeunes de façon efficace.

Grâce à eux, notre équipe benjamins à 7 a atteint les ½ finales dans le championnat consolante du Puy De Dôme. La saison nouvelle a bien débuté avec un effectif assidu.

Un grand bravo à nos débutants pour cette première année. Ils ont assuré tous leurs plateaux avec beaucoup d'enthousiasme. Quelle joie de voir de temps à autre, évoluer sur le stade, jusqu'à 80 enfants de 6-7 ans. Merci aux parents pour leur motivation qui n'a guère d'égale aux alentours.



C'est toute cette jeunesse qui encourage les autorités locales à améliorer le site de jeux. En effet, après quinze années de service, la pelouse en très mauvais état a subi un rajeunissement. Une entreprise spécialisée a sablé et ensemencé le stade ce qui a donné des résultats très probants. Des filets de protection derrière un but, un grillage, un panneau de basket, de la peinture s'ajoutent à l'aménagement du terrain.

Les joueurs et dirigeants ont voulu contribuer à cette action et se sont réunis pour laver et repeindre la main courante, les buts. Le comptoir de la buvette a lui aussi fait peau neuve.

C'est donc dans un contexte agréable que petits et grands peuvent évoluer.

Nous remercions chaleureusement :

- la municipalité pour tous les efforts consentis et la subvention reconduite annuellement,
- le Foyer Laïc pour les activités communes (interjeux), l'utilisation de la salle,...
- les donateurs lors de la vente de nos calendriers,
- notre arbitre, Alain FAYOL qui met le club en règle depuis plusieurs années,
- tous les bénévoles et supporters

C'est grâce à vous que nous avançons, merci à tous et bonne année.

LAPEYROUSE-ANIMATION

Compte-rendu des activités de l'année 1997

RANDONNEES PEDESTRES :

Les promenades de chaque saison avec casse-croûte sont appréciées. Celle du 9 mars, suivie d'une dégustation de crêpes, a eu un succès particulier. Par contre, les randonnées au départ du camping n'enthousiasment apparemment pas les campeurs. Nous ne pensons pas les renouveler.

GROUPE DE RENCONTRES AMICALES :

Surprise agréable à la rentrée de septembre de se retrouver dans des locaux rénovés. Une dizaine de personnes sont présentes chaque quinzaine, contentes d'être ensemble pour bavarder ou s'adonner aux jeux de société de leur choix. Une joueuse de tarots apprécierait de trouver des partenaires. Se faire connaître éventuellement auprès des responsables.

THEATRE :

Trois représentations à LAPEYROUSE :

↳ le 15 février à la Salle de la Mairie

↳ les 17 juillet et 21 août à l'accueil du Camping

Lapeyrouse-Animation a aussi apporté sa collaboration à la Fête des Ecoles le 6 avril.

Depuis le 1^{er} octobre, un Club Théâtre Jeunes fonctionne à la Salle de la Mairie. Chaque mercredi, de 14 heures 30 à 15 heures 30, les animatrices s'efforcent d'initier les enfants au jeu théâtral. C'est un jeu sérieux puisqu'on y apprend à mémoriser, à donner aux mots une sonorité particulière, à évoluer avec aisance sur scène, à travailler avec les autres en solidarité, à dominer sa timidité, etc... L'animation qui se déroule dans la bonne humeur intéresse les scolaires qui ont du goût pour le théâtre et le désir de se produire devant des spectateurs. Il est possible pour ceux qui le désirent d'assister à une répétition (la prochaine a lieu le 7 janvier) afin de compléter l'information. L'inscription peut se faire en cours d'année.

VOYAGE :

Le jeudi 3 juillet, 50 participants sont partis pour la Charente. Après la visite de la dotation François Mitterrand, ils ont effectué une promenade libre dans la petite ville de JARNAC où une averse, la seule de la journée, les a accueillis. Des abris improvisés ont alors été les bienvenus : l'église, le hangar du jardinier, les marquises du cimetière...



L'après-midi, la visite en petit train de la Maison Rémy Martin en plongeant les adultes dans les effluves de Cognac a étonné par la dimension et la quantité de ses fûts. Les quelques enfants du groupe y ont préféré les chocolats de la fabrique visitée à la suite. En fin de journée, il a été agréable de grimper dans la ville haute d'Angoulême cernée de remparts. En balcon au dessus de la Charente qui s'écoule de la ville basse, le groupe a pu dominer un immense horizon.

PROJET POUR 1998 :

Nous prévoyons une soirée-souvenirs pour fêter les 15 ans de notre Association. Nous projetterons notamment des cassettes datant de 1983 où évoluent des bambins de LAPEYROUSE devenus actuellement les grands adolescents qu'on ne reconnaît plus. Nous avons décidé d'ouvrir gratuitement l'entrée à cette animation afin de remercier par ce geste tous ceux qui nous aident...



LAPEYROUSE-ANIMATION A TABLE

LE 7 JUIN 1997



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Comme c'est devenu une tradition bien établie, la Fête des Rois est l'occasion pour l'Amicale de tenir son assemblée générale. Cette année, c'était le 11 janvier.

Des élections ont eu lieu pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration soit cinq membres : Raymonde BUVAT, Camille BUVAT, Roger BLANCHARD, Yvon MONCELON, Henri PERRIN ont été réélus à une grande majorité.

Avant la proclamation des résultats, le président présente à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année et souhaite une meilleure santé à tous les malades qui ne peuvent pas participer à cette journée. Une pensée est demandée aussi pour les amis qui nous ont quittés au cours de l'année.

Après l'apéritif offert par nos traiteurs habituels, Monsieur et Madame ROCHE, un repas entièrement gratuit fut servi à tous les participants, et ce, en présence de Monsieur Jean MICHEL, Maire de LAPEYROUSE, Monsieur Jean Paul BUVAT, Maire de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, s'était excusé.

Malheureusement, les routes glissantes et la grippe firent que sur 121 personnes inscrites, seulement 96 couverts furent servis.

Malgré tout, il régnait une bonne ambiance et les chansons et bonnes histoires se succédèrent pour le plaisir de tous. Puis les danseurs s'en donnèrent à cœur joie jusqu'à une heure tardive et on se quitta à regrets après la soupe à l'oignon.

19 AVRIL :

C'est le repas du printemps et tout le monde est heureux de se retrouver autour d'une bonne table bien garnie. 100 repas ont été servis et c'est dans la bonne humeur que s'est passé cette journée.

Un chanteur, Michel PEYNET, nous a fait passer un agréable moment en sa compagnie. Puis, avec l'arrivée des musiciens, c'est la danse qui a pris la relève jusqu'à la soupe à l'oignon qui mis un point final à cette journée.

21 JUIN :

C'est la sortie promenade à PADIRAC et ROCAMADOUR.



43 personnes prennent place, au petit matin, dans un confortable Car TIXIER. Malheureusement, le temps est maussade et la pluie ne nous lâchera pas de la journée. Après un petit déjeuner réconfortant pris à EGLETONS, c'est l'arrivée à PADIRAC vers dix heures et c'est la visite guidée du gouffre. A la descente, des ascenseurs nous déposent à l'intérieur, puis des escaliers conduisent à la rivière souterraine où une flottille de bateaux plats nous permet d'effectuer une féerique promenade sur des eaux étonnamment limpides et chacun a pu s'extasier sur la beauté du spectacle qui défilait sous ses yeux : galerie de la source, le grand pilier, le lac de la pluie... une heure et demie de visite et c'est la remontée à l'air libre et le départ vers ROCAMADOUR où nous attendait un copieux déjeuner servi à l'hôtel du Château.

Après-midi, rendez-vous pour la visite de la volerie des aigles. Une centaine de rapaces, d'espèces très rares, sont présentées dans des volières. D'autres, en liberté, se font admirer en vol et obéissent au doigt et à l'œil à leurs maîtres.

C'est un très beau spectacle que de voir les grands vautours planer très haut au dessus de l'esplanade et de revenir en piqué sur un simple geste de leurs dresseurs.

Ensuite, nous profitons du temps qui nous reste pour la visite de la ville. Rocamadour accroche un extraordinaire entassement de vieux logis, de tours... et de rocs en surplomb aux flancs escarpés d'une falaise, on ne se lasse pas d'admirer la beauté du site. Mais l'heure tourne et c'est le retour et la fin de cette journée dont chacun gardera un bon souvenir.

18 OCTOBRE :

Pour ne pas changer nos bonnes habitudes, nous voici une nouvelle fois réunis pour le traditionnel repas d'octobre qui est le troisième et le dernier pour cette année.

Nous avons eu le plaisir, à cette occasion, d'accueillir parmi nous, Monsieur le Député Maire de LAPEYROUSE, Jean MICHEL, que nous remercions d'avoir bien voulu accepter notre invitation. Monsieur Jean Paul BUVAT, Maire de BUXIERES s'était excusé.

94 personnes étaient présentes, ce jour-là, pour apprécier un succulent repas bien préparé par nos traiteurs habituels, Monsieur et Madame ROCHE.

C'est dans la bonne humeur et une ambiance chaleureuse que se passera cette soirée animée par notre musicien, André LAFOLEY, qui, avec son accordéon, va nous entraîner dans le tourbillon des valse, tangos... jusqu'à une heure tardive



Et après la soupe à l'oignon, tous se donneront rendez-vous pour le prochain repas du mois de janvier.

L'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES, très sensible aux nombreux dons et subventions qui lui ont été donnés, adresse ses plus vifs remerciements aux municipalités de LAPEYROUSE et BUXIERES, à la Société de Secours Minière, la Société de Chasse « La Lapeyrousienne », à tous les donateurs individuels et aussi à toutes les personnes qui se dévouent bénévolement pour le bon fonctionnement de notre amicale.

Toutes les personnes retraitées qui désirent se joindre à nous, peuvent le faire en se faisant connaître auprès d'un responsable. Elles seront bien accueillies dans cette ambiance de cordialité et d'amitié qui règne au sein de notre amicale.



Entreprise RENE MONTEIL

S.A.R.L. au capital de 600.000 F

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
V.R.D.
TRANSPORT
LOCATION DE MATERIEL

R.N. 144 - Côte de La Boule - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

tél : 04 73 85 01 69

Fax : 04 73 85 17 66

CATM - P G

Comme tous les ans, les CATM-PG se sont réunis :

- le 8 Mai, sous la présidence de Messieurs Noël JAUBERT et André CARTE, deux médailles de la Croix du Combattant ont été remises :
 - * l'une à Monsieur Daniel MANSERI, CATM, remise par Monsieur André CARTE,



* l'autre à Monsieur Marcel RABAIX, PG, médaille remise par Monsieur Paul MEUNIER assisté de Messieurs André CARTE et Jacques PERRIER, à son domicile, son état de santé ne lui permettant pas de se déplacer.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité. Ensuite, repas annuel au « Bruges ».

- Le 29 Juin : Congrès ACPG-CATM à COURPIERE avec déplacement en car. Dix personnes de LAPEYROUSE étaient présentes et ont passé une agréable journée.
- Le 19 Octobre : cérémonie d'hommage aux morts d'A.F.N.
- Le 11 Novembre : 79^{ème} anniversaire de la guerre de 1914-1918.

Les CATM-PG vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1998.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

Cette saison fut moyenne pour le petit gibier qui, néanmoins, reste présent sur la commune, contrairement à pas mal de nos voisins. Ceci étant dû principalement aux gros efforts de repeuplement effectué chaque année et aux nombreux nuisibles détruits lors des battues et par nos piégeurs.

Les oiseaux de passage demeurent un apport non négligeable et améliore l'ordinaire à qui sait s'y consacrer. A ces derniers qui se félicitent de chasser un vrai gibier sauvage, je leur dis sincèrement : « bravo ».

Le chevreuil, quant à lui, pour l'instant, semble être inépuisable ; résultat obtenu grâce au plan de chasse. Chasseurs de lièvres, sangliers ou autres, faut-il s'en féliciter ? Je vous laisse seuls juges.

A propos de gros gibier, je tiens à vous informer, chers concitoyens, que dorénavant, il sera interdit d'offrir chevreuil ou sanglier à une quelconque manifestation sans qu'il transite préalablement par les services vétérinaires. Tracasserie administrative ou santé publique, je m'interroge car cette nouveauté (relativement ancienne) relève d'une directive européenne datant de juin 1992.

Européens convaincus, vous avez du entendre parler de Natura 2 000. Cela consiste à mettre une partie de notre territoire français en zones protégées. C'est bien, me direz-vous ? Mais, dans ces zones, nous ne savons toujours pas si l'agriculteur pourra disposer de son terrain à sa guise, si le promeneur pourra cueillir les champignons et les fleurs librement, je n'ose même pas envisager le sort réservé aux pêcheurs et aux chasseurs.

Suite à la grogne des usagers et diverses manifestations, seuls 2.5 % du territoire français sont retenus pour l'instant (10 % initialement prévus). L'Etat lui-même a fait supprimer des sites retenus dans ses forêts domaniales, preuve est donc que l'affaire n'est pas très claire. On refuse de nous donner trop de précision, on cultive même l'ambiguïté la plus totale.

Je mets en garde tous les utilisateurs de la nature : restez très vigilants sur ce sujet.

Les chasseurs ne peuvent que remercier tous les propriétaires et vous souhaitent à toutes et à tous une excellente année.

Souvenez-vous, il était toujours là, prêt à rendre service, l'œil vif, le pas alerte. Ayez donc une pensée pour notre ami disparu : Denis.

CHRONIQUE D'UN CHASSEUR PASSIONNE

La chasse est une longue histoire d'amour et comme vous le savez tous, faite de joies ou de déceptions.

Et bien, cette journée là fut plutôt décevante.

Rien, pourtant, ne laissait présager que ce beau jeudi de septembre, chaud et ensoleillé, allait être terni par une grossière erreur.

Les sangliers étaient sur la commune. Ces cochons là, je les connaissais bien, je les avais admirés et cajolés depuis le printemps.

Soucieux, je décidais, néanmoins, de participer à la battue afin d'éviter toute bavure.

En fin de compte, j'y ai contribué, j'ai été dupé et afin de soulager un peu ma conscience, je tiens à m'adresser aux chasseurs qui méritent encore ce nom.

La chasse doit être une passion et non une activité de gens à la passion aveugle. Je veux dire par là que l'on doit être capable de se fixer des limites et surtout de les respecter. A tous ceux qui se reconnaîtront, je leur conseille, de laisser leur fusil au râtelier et de se mettre à la pétanque. Ils tireront toujours sur un « cochon-net », mais celui-ci n'est pas irremplaçable.

Peut-être, serai-je considéré comme un trouble fête, mais il est des attitudes qui ne sont pas dignes de chasseurs. Lorsque l'on annonce la présence d'une laie avec ses petits et que l'on a clairement indiqué qu'il était interdit de la tirer, cette mort n'est pas un accident mais bien le résultat de l'absence de respect des règles élémentaires en matière de chasse car, avant de tirer, il faut d'abord identifier.

Si je tiens ces propos, c'est pour que tout le monde prenne bien conscience que tous les acteurs d'une battue organisée, digne de ce nom, doivent jouer leur rôle et respecter les règles élémentaires de la chasse.

La chasse pâtit beaucoup trop des gestes d'irresponsables qui n'ont même pas conscience qu'en agissant de la sorte, ils mettent en péril l'image des chasseurs et qu'ils font se terminer tristement les journées où le plaisir, la convivialité et la joie de se retrouver ensemble dans la nature constituent le plus grand des bonheurs.

Ne désespérons pas et j'ai l'optimisme de croire que de tels faits serviront de leçon et que cet apprentissage de la vertu nous donnera enfin des chasseurs responsables et dignes de ce nom.

Robert Ratnik.

CLUB DES JEUNES

Après une relâche hivernale, nos animations ont repris dès le mois de Mars avec notre participation, bien que modeste, au Carnaval des enfants : quel plaisir de voir la joie des petits (et des grands...) devant notre panier de friandises ! Il est, de plus, très agréable de se déguiser et ceci, à tout âge...

Comme chaque année, nous réservons le mois d'Avril pour notre traditionnel banquet qui semble très apprécié par les membres de l'association.

Bien repu, il fallait tout de même penser à travailler et offrir aux plus jeunes un bal avec l'orchestre rock KEPHREN, devenu désormais habitué de notre commune grâce à la sympathie et bien évidemment au talent ! Nous les retrouverons d'ailleurs en tête d'affiche de notre fameux concert en plein air sur le site du plan d'eau.

Nombre de personnes ont répondu présent à notre invitation et ont compris notre effort de faire de ce concert une soirée entièrement gratuite avec TROIS groupes à l'affiche.

Notre association doit reprendre un peu de souffle, car, en fin d'année, le manque de trésorerie a perturbé les festivités habituelles.

Nous souhaitons encourager les nouveaux conscrits et continuer d'animer quelques samedis soirs.

Les jeunes Lapeyrousiens vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1998 et que la fête continue !...

**MENUISERIE-EBENISTERIE
BOIS ET PVC**

PERRIN, PATRICK

Place de la vernade
63700 ST-ELOY-LES-MINES

TEL : 04 73 85 01 45

FAX : 04 73 85 44 35

NOSTALGIE

Sifflet et vapeur étaient au rendez-vous en ce dimanche 7 septembre pour l'arrivée du traditionnel train de la tournée des viaducs en Gare de LAPEYROUSE.

Avec l'Association du Jardin du Cheminot et de nombreux nostalgiques de la vapeur, c'est avec beaucoup de plaisir qu'il fut offert au Maire de prendre place sur la 141 R 420 pour effectuer « la manoeuvre ». Sur place, on notait également la présence de nombreuses personnes qui espèrent toutes le retour prochain de la locomotive.

Monsieur André CONNORD, responsable local du Jardin du Cheminot, était également du voyage.



Merci à nos amis cheminots pour leur visite sympathique.

Merci à Guy LATOUCHE, spécialiste des horaires SNCF ... à la minute près.

NOUVEAUX ARRIVANTS

LE BOURG

Famille BEROUD 2 personnes

Famille MAYER-WEILER 2 personnes

Famille ROLLAND 6 personnes

Famille QUEVAL 2 personnes

Famille CANTHE 1 personne

LA CORRE

Famille CARDEAU 3 personnes

LA GARE

Famille HENRY 1 personne

Famille BIOLLAY 2 personnes

LA LOGE

Famille MOUTON 2 personnes

LE POUX

Famille DARMANIN 7 personnes

LE VERNET

Famille THEVENIN 4 personnes

MONTABAN

Famille PUYET 2 personnes

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

4 AVRIL 1997 : Romane, Eugénie, Monique CHANUDET

21 JUILLET 1997 : Cloé BIDEAU

20 OCTOBRE 1997 : Tom BONNAIRE

8 NOVEMBRE 1997 : Océane, Marie-France, Gisèle THEVENIN

MARIAGES :

15 FEVRIER 1997 : Daniel BASSI et Jocelyne RACAT

23 AOUT 1997 : Jean-Marc TOURTE et Sylvie, Marie, Jeanne PISON

13 SEPTEMBRE 1997 : Didier, Marcel BONNAIRE et Isabelle, Anne, Michèle COTTIN

DECES :

5 AVRIL 1997 : Edmond, Marcel GUILHOT

DESERTINES

17 OCTOBRE 1997 : Andrée MARION épouse DOMINIQUE

LAPEYROUSE

GEOMETRE - EXPERT



Géomètre-Expert

Z.I. de la Brande
30, rue de la pêcheirie
B.P. 32
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10

FAX : 04 70 64 37 18



TRAVAUX PARTICULIERS

AMENAGEMENT FONCIER

AMENAGEMENT URBAIN

TOPOGRAPHIE

CONTRÔLE D'OUVRAGES

PROJETS ROUTIERS

ETUDES HYDRAULIQUES

GÉO - CONSEIL

**MEMBRE DE L'ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS**



*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 1^{er} février
10 h.*

Salle de la mairie.